

CONVOCATION

SEMESTRE 4

SESSION 2 ET SESSION 4

PROMOTION 2023/2026
 VERSION 23 /06/2025
 Référence SEO : T5N5-2-2

Compé tences	Unité Enseignement	ECTS	Compen sation	Date - Horaire	Convo - cation	Durée	Salle	Modalités	Critères
4	U.E 2.7 - S4 Défaillances organiques, processus dégénératifs	2	NON	Jeudi 10 juillet 2025 13h30 - 15h00	13h00	1 h 30	1	Evaluation écrite des connaissances	* Exactitude des connaissances
10	U.E 3.5 - S4 Encadrement des professionnels de soins	2	OUI avec UE 3.4	/	<u>Dernier délai restitution écrit</u> 10/07/25 8h00		Secrétari at	Evaluation écrite d'une situation d'encadrement.	* Pertinence du projet par rapport à la personne à encadrer * Qualité de l'organisation * Qualité du contenu * Qualité de l'analyse des résultats de l'apprentissage * Propositions éventuelles de réajustement
4	U.E 4.4- S4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical	2	NON	<u>Théorie</u> Lundi 7 juillet 2025 13h15 - 13h45 <u>Pratiques</u> Lundi 7 juillet 2025 13 h 45 - 16 h	13h00	0 h 30	1	Pose de transfusion sanguine en situation simulée	* Habileté, dextérité * Respect, hygiène, asepsie, ergonomie * Cohérence dans l'organisation * Raisonnement et justesse dans la mise en œuvre * Connaissances théoriques en lien avec les actions
8	U.E 6.2 - S4 Anglais	2	NON	Vendredi 11 juillet 2025 13h15 - 14h45	13h00	1h30	1	Traduction écrite ou orale en français d'un article professionnel ----- Traduction écrite	* Justesse du vocabulaire
*	UE 5.8 - S4 Stage	10	NON	Du 07/07/25 au 11/08/2025	175 h dont	* Avoir réalisé la totalité du stage : la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80 % du temps prévu pour ce stage, sans que les absences ne dépassent 10 % de la durée totale des stages sur l'ensemble du parcours de formation clinique * Avoir mis en œuvre et acquis les éléments de compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées * Analyse de pratique professionnelle - APP - 1 APP transmises au formateur référent du suivi pédagogique, au plus tard le 10/03/25.			

Certaines dates sont susceptibles de modifications. Dans ce cas, une nouvelle convocation vous sera transmise.
 Pour les UE concernées, la compensation des notes s'opère entre deux unités d'enseignement entre la session 1 et la session 2 de la même année.
 L'étudiant doit se présenter à la session suivante, dite de « rattrapage » pour les UE non validées.

TOUT ÉTUDIANT ABSENT LORS DU TEMPS D'ÉVALUATION PROGRAMMÉE CI-DESSUS PERD LE BÉNÉFICE DE LA SESSION.

Patrick LEHMANN

Directeur des soins
 Directeur de l'institut de formation